



Mairie de **Marignac-Lasclares**



Mariclaraines, Mariclarains,

Avec le concours de Gérard CAPBLANQUET, je vous propose de découvrir les origines des noms des différentes voies du village. Plusieurs versions ou étymologies sont possibles, en plus de celles proposées. Il est souvent fait référence au patois ou à l'occitan, sachant que le patois est plus local

Commençons par la rue de la Forge. Jusqu'au 19ème et début du 20ème siècle, il y avait plusieurs forgerons (*lé haouré*) à Marignac-Lasclares. Le forgeron était l'artisan indispensable qui entretenait le matériel agricole, notamment les outils aratoires tels que les charrues classiques et/ou les brabant. Une forge était nécessaire pour chauffer le fer et le porter « *au rouge* », afin de pouvoir le travailler et entre autres, affûter les pièces : le carré ou le couteau.

Dans cette rue, le forgeron était Monsieur MASCOT, dont les héritiers possèdent encore une parcelle de 4m² dans la commune !



Les travaux d'enfouissement de lignes électriques effectués par ENEDIS, ont fortement impacté le quotidien de certains d'entre vous. La chaussée a également été particulièrement dégradée, notamment sur le chemin des Garrouilles. Je suis conscient des désagréments générés par les nids de poules, et autres bas-côtés instables.

La météo pluvieuse des précédentes semaines, n'a pas aidé. Certains travaux de colmatage temporaire, ont pu être effectués. Les travaux de remise en état définitifs, sont prévus pour le mois d'avril.

Soyez assurés, que le nécessaire sera fait, afin d'obtenir une remise en état la meilleure possible.

La population du village évolue rapidement. On observe de nombreux départs et arrivées. Le bulletin d'informations municipales n'est pas adapté à la communication d'informations en temps réel. Tout le monde n'étant pas équipé d'un smartphone, le SMS paraît une bonne alternative, pour toucher rapidement un maximum de personnes.

En attendant des jours meilleurs pour organiser une mise à jour globale des fichiers municipaux, je vous invite à nous communiquer un numéro de téléphone portable. Bien entendu, ce numéro sera exclusivement utilisé par la municipalité, dans le respect de la réglementation relative aux données personnelles.

Certains propriétaires fonciers entreprennent des travaux sur leur parcelles, avec pour seule limite, le fait qu'ils soient chez eux.

J'attire l'attention de tous, sur l'importance du respect des règles d'urbanisme. La commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme consultable en ligne, et en

mairie. Il est fortement conseillé de se renseigner sur les règles applicables à vos parcelles, avant d'entreprendre des travaux.

Lorsqu'une infraction est constatée, le Procureur de la République en est informé. En dehors des suites judiciaires, le maire peut ordonner la remise en état sous astreinte d'un montant maximal de 500 € par jour, dans la limite de 25 000 €.

Comme de nombreuses autres, l'activité de la bibliothèque GRAMALIX a été perturbée par la crise sanitaire. Cela a aussi mis en évidence un besoin de changement des modalités d'accès au catalogue disponible.

Jackie mène actuellement des recherches, en vue de trouver des solutions adaptées. L'un des chantiers à mener est celui de la numérisation du catalogue.

Si vous souhaitez apporter votre contribution, veuillez-vous manifester directement à la bibliothèque (ouverte le mercredi de 14 h à 18h30, et le samedi de 10h à 12h), ou écrire à bibli.gramalix@orange.fr.



L'association « *les Cultureles Commingeoises* », propose désormais ses activités autour du théâtre, à la salle des fêtes de Marignac-Lasclares.

Pour tous renseignements, appeler le 06 87 27 94 53 ou écrire à cultureles@wanadoo.fr.

En septembre prochain, une école de maraîchage s'installera à Marignac-Lasclares, route de Benque. Cette école est gérée par l'association 3PA Formation (Penser Parler Partager Agir), basée à Lahage.

L'association œuvre dans le cadre de la transition écologique, qu'elle définit comme « *un changement total de système économique et sociétal fondé sur le respect de l'environnement, de la nature et des ressources, impliquant de repenser notre façon de consommer, de nous déplacer, de coopérer et de vivre en harmonie avec les humains et la biosphère, afin d'atteindre une empreinte écologique supportable* ».

Vous souhaitez obtenir un renseignement d'ordre juridique ? Le Centre départemental d'accès au droit vous permet d'avoir accès gratuitement à des professionnels du droit (notaires, huissiers de justice, avocats), pour une consultation sommaire, une orientation, l'aide à l'accomplissement de démarches, la sensibilisation au règlement amiable des litiges.

Les lieux de consultation les plus proches sont ceux de :

- Cazères, sur rendez-vous le 4ème mercredi du mois, de 10h à 12h 05 62 01 48 59 ;
- Carbonne, sur rendez-vous le 1er lundi du mois, de 14h à 17h.

Le centre de vaccination de Cazères, géré par la Maison de santé pluriprofessionnelle Terres du Fousseret, recherche des bénévoles disponibles les après-midis de 14h à 18h. Il s'agit d'accueillir et rassurer les patients qui ont en majorité plus de 75 ans, et d'autre part gérer la plateforme d'inscription.

Les personnes intéressées peuvent contacter directement les services de la Communauté de communes (d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr ou 05 61 98 27 72).

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DirectFermiers31.fr
L'annuaire des producteurs en vente directe en Haute-Garonne

Un nouvel annuaire numérique vous permettant de trouver 330 producteurs haut-garonnais (fruit, légume, viande, produit laitier, épicerie...) répartis dans près de 633 points de vente en vente directe.

Vous permettre de consommer local et de saison, en solidarité avec les producteurs proches de chez vous, voici l'ambition de ce nouvel outil.

HG Agir avec vous!
CC Coeur de Garonne

La Région déploie Rénov'Occitanie. C'est un service d'accompagnement technique, administratif et financier pour la rénovation des logements privés, en Occitanie. Un parcours en deux étapes sera proposé :

1. Définition du projet d'amélioration de l'habitat, à 90 €, au lieu de 660 €
2. Accompagnement des travaux, à 480 € au lieu de 1 560 €.

Une offre de prêt à taux bonifié est également proposée en complément, pour aider au financement des projets.

Pour tous renseignements, s'adresser le guichet du Pays Sud Toulousain au 05 61 97 34 20, ou écrire à infoenergie@payssudtoulousain.fr.

Meilleures salutations.
Votre maire,
Anicet AGBOTON



Mairie de Marignac-Lasclares

149, rue de Mairie
31430 Marignac-Lasclares
mairiemarignaclasclares@orange.fr
05 61 98 51 65

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie MARIGNAC-LASCLARES.

[Se désinscrire](#)

